

BOYCOTT DU CT du 22 mars 2022



100% Douaniers

Monsieur le Directeur,

Nous vous informons que nous ne siégerons pas au comité technique du 22 mars 2022.

Est-il encore besoin d'expliquer pourquoi ? Oui parce qu'il est nécessaire que tous les agents soient imprégnés de la gravité de la situation en tant que douaniers et fonctionnaires.

Car les raisons de notre colère ne manquent pas !

***En tant que fonctionnaires :**

Le gel du point d'indice depuis 2010 (à l'exception d'une légère augmentation de 0,6 % en 2016 et 2017) soit depuis 12 ans (!) et **le tassement des grilles indiciaires en catégorie B et C**, du fait de l'augmentation mécanique des traitements proche du SMIC. Ce dernier a été revalorisé régulièrement depuis un an, du fait d'une forte inflation (3,6%). Après la crise sanitaire, c'est à présent le conflit aux portes de l'UE qui va pérenniser une forte inflation puisque les prix flambent dans certains secteurs (énergie, alimentation, etc.). **Ainsi, la politique salariale imposée par le gouvernement Macron, va conduire à l'établissement du « salaire unique » si aucune mesure efficace n'est prise rapidement.**

***En tant que douaniers :**

La Directrice générale a perdu toute capacité, fin 2021, pour négocier avec les représentants du personnel en ces temps de transferts de nos missions fiscales à la Direction Générale des Finances Publiques et à la Direction des Affaires Maritimes, avec pour corollaire **la destruction d'au moins 700 emplois (annoncés !)** d'ici 2024, alors même qu'aucun accord social n'a pu être conclu jusque-là, pour accompagner les restructurations qui en découlent.

Le manque de personnel dans les services est criant. Finalement, la DGDDI doit perdre 52 emplois en 2022, ce qui contraste fortement avec les annonces de stabilité des emplois clamées fin 2021 par nos dirigeants. En 2024, il resterait à peine 16 000 agents en Douane...

Les sinistres et iniques LDG qui ont profondément meurtri nos collègues, lésés dans leurs mutations ou freinés dans leurs promotions viennent compléter ce sombre tableau. En instaurant une gestion opaque des mobilités et des promotions, elles ont très rapidement marqué le retour du fait du prince, contraire au principe d'égalité républicaine et aux garanties que doit offrir une véritable démocratie sociale.

Le projet LABAURA, qui est en fait un test de la réactivité des agents face à un véritable outil de désintégration de la Surveillance, basé sur une approche technocratique et l'usage d'algorithmes, dans lequel l'humain n'a aucune importance ; il commence à être instillé discrètement dans les DR, par secteurs.

La mise en place du télétravail a démontré, s'il en était encore besoin, **la défiance de l'encadrement vis-à-vis du personnel.** Il est à revoir complètement, dans le strict respect des intérêts des agents et des services.

BOYCOTT DU CT du 22 mars 2022



100% Douaniers

***En tant qu'agent de la DNGCD :**

En effet, lors du comité technique de réseau du 08 février 2022, **l'UNSA Douanes DNGCD apprend avec effroi que la Direction Générale a pris des décisions sans concertation des organisations syndicales concernant notamment la mobilité :**

En effet, **vous instaurez des durées maximales à certains postes** comme une durée maximale de cinq ans qui peut être prolongée 2 fois un an en fonction de l'intérêt du service pour les chefs d'unité aérienne, les chefs d'unité maritime et les commandants des patrouilleurs.

Pourquoi changer un commandant expérimenté gage de sécurité dans la conduite d'un moyen nautique et de son équipage ?

Cette durée maximale voulue par l'Administration ne procure donc aucun intérêt pour les commandants et pour ses agents !

L'UNSA Douanes DNGCD a pourtant refusé la mobilité contrainte de 5 ans à bord des PGC lors des propositions intersyndicales des marins.

L'UNSA Douanes DNGCD a dénoncé également dans son tract du 13 janvier 2022 la recrudescence des contractuels dans notre administration alors que des douaniers auraient pu occuper certains postes.

***Où est la reconnaissance, le mérite individuel des douaniers ?**

Dans le dossier démarche stratégique de la douane, vous **haranguez que 40 millions d'euros sont dédiés à la modernisation de la capacité opérationnelle de la DNGCD**. C'est bien tout comme l'augmentation de certaines primes de certains agents aériens et maritimes.

Par contre, les personnels des fonctions transverses sont bien les oubliés tout comme les effectifs !!!

La plupart des services comme le secteur aéromaritime manque de personnel et la Direction Générale ne veut pas augmenter les effectifs de référence.

Un profond malaise s'instaure en Douane avec la suppression de certains services comme le transfert des missions fiscales alors qu'aucun accord social n'a été conclu.

Le côté humain est délaissé, même bafoué !!!

L'UNSA DNGCD dénonce ce manque de visibilité, ce dialogue de sourd, le manque de respect envers nos métiers de Douaniers.

UNSA Douanes 6 rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet • Télédéc 322 • 75703 PARIS Cedex 13

www.unsadouanes.fr

